FORMULAIRE À RETOURNER À :

MAIRIE DE BISCHWILLER –1-9 Place de la Mairie – 67240 BISCHWILLER
dcve@bischwiller.com – 03.88.53.99.45

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN MÉTIER FORAIN

DEMANDEUR :

NOM – Prénom : _____

Adresse exacte : n°_____ Rue _____

Code Postal _____Ville _____ Tél : _____

Adresse mail : _____

Participe à la fête foraine de : ☐ Mars 2025 ☐ Octobre 2025

Installation de caravane(s) :

☐ Oui, mars 2025 Nombre(s) : _ _

☐ Oui, octobre 2025 Nombre(s) : _ _

☐ Non

Pièces à fournir :

- ✓ Une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle
- ✓ Copie de la pièce d'identité valide
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- ✓ Extrait Kbis ou carte professionnelle

TOUT DOSSIER INCOMPLET AINSI QUE LE NON-PAIEMENT DES FACTURES ANTÉRIEURES ENTRAINERONT LE REFUS DE L'INSTALLATION DU MÉTIER FORAIN

Date :
Signature du demandeur :

MARS 2025

Métier forain à la fête foraine de **mars 2025** :
Date d'arrivée : _____
Date de départ : _____
Nombre de jour prévisionnelle d'ouverture : ___

Dénomination du métier	Longueur (en m)	Largeur (en m)	Hauteur (en m)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION (mars 2025):

Date(s) d'ouverture(s) : _____
Contrôle sur place par M. _____ effectué, le(s) _____

Observation(s) : _____

OCTOBRE 2025

Métier forain à la fête foraine d'**octobre 2025** :
Date d'arrivée : _____
Date de départ : _____
Nombre de jour prévisionnelle d'ouverture : ___

Dénomination du métier	Longueur (en m)	Largeur (en m)	Hauteur (en m)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION (octobre 2025) :

Date(s) d'ouverture(s) : _____
Contrôle sur place par M. _____ effectué, le(s) _____

Observation(s) : _____

INFORMATIONS PRATIQUES A CONSERVER

- Indication du métrage (longueur x largeur) et du métier forain sur le talon réponse.

- Le tarif d'occupation est de **0,11 € par jour et par m² occupé**. La tarification prendra en compte les jours d'ouverture du métier forain. L'attribution des métiers autorisés se fera en fonction de la place disponible ainsi que des métiers installés les années précédentes.

- En cas de raccordement à l'armoire de distribution de la Ville, un forfait de **15,75 € sera appliqué par métier et par jour d'ouverture du métier**. Aucune armoire de distribution ne sera déployée par la Ville. En cas de besoin de puissance supérieur à l'existant, le métier forain prendra ses propres dispositions et formulera sa demande de raccordement auprès de Strasbourg Electricité Réseau.

- En cas d'installation d'une caravane sur site, un forfait d'occupation du domaine public de **1,60 € par jour et par caravane** sera appliqué**.**